



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progress

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

7^{ème} REUNION DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

REUNION TECHNIQUE

Juillet 2022

Introduction

La réunion technique de la 7^{ième} session du Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) s'est tenue le jeudi 28 juillet 2022 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés sous la coprésidence de Monsieur Hama GOUMEYE, Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés Par Intérim et Madame Eva ANTANASOVA, Représentante de la Délégation de l'Union Européenne.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour :

1. L'amendement de la synthèse des travaux issus de la rencontre préparatoire du Cadre de Concertation sur la Migration du 26 juillet 2022

Etaient présents : voir liste en annexe

I. Cérémonie d'ouverture

1.1 Discours d'Ouverture de Monsieur Hama GOUMEYE, Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Dans son allocution d'ouverture, M Hama GOUMEYE, Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés a, au nom du Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Président du Cadre de Concertation sur la Migration, remercié très chaleureusement tous les participants à la cette réunion technique de la septième rencontre du CCM. Il a saisi l'occasion pour rappeler aux participants que l'étape technique de la 7^{ème} rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration à laquelle nous assistons est une phase décisive du processus car elle permet de peaufiner et synthétiser les résultats issus de la rencontre préparatoire qui feront l'objet de présentation le 05 août 2022 à l'instance politique. Pour ce faire, le Directeur Général Par Intérim a exhorté les participants pour plus de concentration afin d'aboutir à un document de qualité, consensuel et inclusif avant de déclarer ouvert les travaux de la rencontre technique.

1.2 Allocution de Mme Eva ANTANASOVA, Représentante de la Délégation de l'Union Européenne

A l'entame de son allocution Mme Eva ANTANASAVO a tout d'abord félicité le Niger pour son engagement relativement à l'adoption de la Politique Nationale de Migration avant de d'évoquer l'alignement aux priorités du Gouvernement du Niger. Elle a enfin souligné que le Cadre de Concertation sur la Migration reste une opportunité de discussions des enjeux techniques et politiques utiles aux suivis des impacts de la migration irrégulière avant d'informer les participants sur la signature du partenariat opérationnel conjoint signé le 15 juillet 2022 entre l'Union européenne et le Niger.

A son tour, Monsieur Rabiou Nafiou, Conseiller Technique du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a informé les participants sur la tenue de la table ronde pour le financement de la Politique Nationale de Migration avant de remercier les partenaires techniques et financiers pour le soutien indéfectible déployé au profit du Niger.

II. Déroulé des travaux

Les travaux ont commence par une communication de la representante de la Delegation de l'Union Européenne suivi d'un exposé du Secetaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration sur la synthèse des recommandations issue de la rencontre préparatoire du 26 juillet 2022.

Prénant la parole, Madame Eva ANTANASOVA a succinctement expliqué aux participants le contenu du partenariat conjoint operational sur le trafic des migrants signé le 15 juillet 2022 entre la Commission de l'Union Européenne et le Niger

S'agissant de la synthèse des recommandations de la rencontre préparatoire, le Secrétaire Permanent a tout d'abord rappelé le processus avant de parler des défis, des priorités et des recommandations selon les trois axes de la Politique Nationale de Migration. (Cf tableau en annexe).

III. Echanges de vues:

A issue de la presentation, il est ressorti de la synthèse des recommandations d'ordres general et specifiques sous la forme et le fond, les contributions et observations suivantes:

- Le renvoi de certaines recommandations d'ordres spécifiques au niveau général:
- La cooperation transfrontalière avec des accords,
- L'acceleration de adoption de la loi relative au trafic des migrants et du plan d'actions de la lute contre le trafic des migrants,

- Intégration de la migration mixte et la question sécuritaire,
- Etudier la dynamique des axes de contournement.
- La problématique de la fiabilité du système informel de transfert d'argent de la diaspora,
- Sensibiliser la diaspora sur les opportunités et les avantages du Niger,
- Prise en compte des défis liés à la migration mixte;
- le rapatriement des nigériens et autres nationalités de l'Algérie vers le Niger.

IV. Conclusion :

M. GOUMEYE Hama a remercié tous les participants pour la qualité du travail réalisé en si peu de temps. Il a ensuite rappelé les objectifs de la présente rencontre qui est organisée en prélude à la réunion politique du CCM,

S'agissant des résultats obtenus, il est dit satisfait des synthèses présentées et a réitéré ses sincères remerciements à tous les participants pour l'assiduité qui a prévalu tout au long du processus avant de souligner que le projet de synthèse des recommandations est validé au niveau technique sous réserve de l'intégration des amendements.

Ci-jointe : Synthèse des recommandations,

Le Secrétaire Permanent



Synthèse des travaux de la rencontre préparatoire

DÉFIS	PRIORITÉS	STRATEGIES RECOMMANDEES	REGIONS/ ACTEURS CONCERNES
Recommandations d'ordre général			
Adapter les textes régissant le CCM au contexte de la PNM	Prendre en compte le cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNM dans l'opérationnalisation du CCM	Réviser les textes régissant le CCM ;	MI/D, MJ
Assurer la coordination des interventions des différents acteurs	Mettre en œuvre le cahier de charge des trois commissions du comité de pilotage de la PNM	Renforcer les capacités des trois Ministères en charge des axes de la PNM ;	MAT/DC, MI/D ; MJ
Créer un cadre adéquat de travail pour les instances du CCM	Doter le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration d'un bâtiment	Poursuivre les discussions avec les partenaires en vue du financement de la construction	MI/D, MU/H
Gérer et assurer la coordination des cadres de concertation au niveau régional	- Créer les conditions de fédération des différents cadres de concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une analyse institutionnelle des cadres de concertation existants, - Appuyer le fonctionnement des CRCM et GTM existants - Redynamiser ou créer des observatoires de migration ; 	Toutes les régions
Recommandations par axe de la PNM			
Axe1 : Exploitation des opportunités liées à la migration			

<p>Mobiliser la diaspora à investir davantage dans le développement local ;</p>	<p>- Créer un climat de confiance et renforcer les liens de coopération entre la diaspora et les collectivités locales ;</p> <p>-Créer les conditions d'une gestion transparente des collectivités territoriales, (réédition publique des comptes, invitation au forum, tribunes villageoises, diffusion, vulgarisation, digitalisation etc. des projets et rapports.) ;</p>	<p>-Inventorier les études menées sur la diaspora et partager les résultats ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les différents PTFs en vue d'appuyer l'élaboration de la cartographie et l'organisation de la diaspora - Sensibiliser la diaspora à faire des investissements productifs dans les régions ; -Former les élus locaux, les chefs et leaders d'opinions sur leurs rôles dans la mobilisation des investissements (phase pilote) ; - Réduire les coûts de transfert de fonds du système formel, en vue d'inciter la diaspora à investir dans les localités d'origine 	<p>- Toutes les régions ; MI/D, MAEC, MF</p>
<p>Valoriser les compétences acquises par les migrants (de retour, demandeurs d'asile, réfugiés, migrants économiques) ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les chaînes de valeur porteuses ; - Capitaliser les résultats études déjà réalisées ; - Accompagner/équiper les jeunes sortis des CFPM et migrants de retour ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser un forum de capitalisation des acquis en lien avec la petite irrigation et l'exploitation des opportunités économiques locales ; - Appuyer la Direction de la certification au sein du ministère en charge de la formation professionnelle dans la diffusion des mécanismes de certification auprès des collectivités territoriales ; 	<p>Toutes les régions</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions de transfert de compétence en faveur des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter/Renforcer les capacités des collectivités dans la création d'une base des données sur les compétences des migrants de retour, des réfugiés etc. 	
<p>Renforcer l'employabilité des jeunes, femmes et personnes en situation d'handicap ;</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les CT dans le suivi et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets ; - Encourager les migrants avec expertises à recruter/encadrer les jeunes locaux ; 	Toutes les régions
<p>Prise en compte de la dimension Migration dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC et PDR ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Intégrer la thématique migration dans les PDR et PDC ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et/ou intégrer la thématique migration dans les PDR et PDC ; - Adapter la méthodologie et les outils d'intégration de la migration dans les PDC et PDR des zones fragiles en prenant en compte le contexte sécuritaire 	Tillabéri et Diffa
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des AGR au profit des migrants et populations hôtes (femme, filles, personnes en situation d'handicap ; 		Toutes les régions ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la pisciculture dans les zones favorables au profit des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des centres incubateurs ; 	Toutes les régions
<p>Axe2 : Protection assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil</p>			

Assurer la protection spécifique des femmes, des enfants migrants et des personnes migrantes en situation d'handicap	Renforcer le dispositif d'accueil et d'assistance spécifiquement pour les femmes, les enfants et les personnes migrantes en situation d'handicap	Mettre des informations fiables à la disposition des migrants	Toutes les régions
		Renforcer le ciblage et la coordination des services de protection	Toutes les régions
		Orienter et accompagner les femmes, les enfants migrants et les personnes migrantes en situation d'handicap	Toutes les régions
		Assurer un continuum de protection transfrontalière des enfants migrants	Toutes les régions
		Accélérer l'adoption du plan d'action national de lutte contre le trafic illicite de migrants 2022-2026	MJ
		Accélérer l'adoption de la réforme de la loi 2015-036 relative au trafic illicite de migrants	
Renforcer les capacités des acteurs de prise en charge des migrants nécessitant protection et assistance (Etat, ONG/AD)	Former les acteurs sur les textes régissant la gouvernance de la migration au Niger	Toutes les régions	
Renforcer la coexistence pacifique entre population d'accueil et migrants	Renforcer les capacités des autorités (administratives, locales, leaders religieux, communautaires, OSC, jeunes etc.) à gérer le dialogue entre les migrants et les populations locales	Former les membres des cadres de concertation sur la paix et sécurité/Coexistence pacifique interne et transfrontalière	Toutes les régions
		Mener des activités de sensibilisation sur la coexistence pacifique	Toutes les régions
		Initier des activités socio-culturelles	Toutes les régions
		Capitaliser les ressources humaines formées dans une base de données	Toutes les régions

	Renforcer l'accès aux services sociaux de base des communautés d'accueil	Amener la question migratoire au sein des clusters santé, protection, éducation	Toutes les régions
Renforcer l'application des textes communautaires (CEDEAO)	Rendre effective l'application des textes communautaires (CEDEAO)	Renforcer les capacités techniques, financières et en ressources humaines des services sociaux	Toutes les régions
		Harmoniser les textes communautaires avec les textes nationaux	Toutes les régions
		Renforcer les capacités des acteurs	Toutes les régions
		Vulgariser les textes communautaires auprès des acteurs d'application et des populations cibles	Toutes les régions
Axe3 : Gestion des flux migratoires			
-Assurer la maîtrise des axes de contournement	Etudier la dynamique des axes de contournement	Faire un recensement exhaustif des axes de contournement	Toutes les régions
		Sensibiliser les populations sur les dangers liés au contournement des axes formels	
		Utiliser des nouvelles technologies de surveillance (drones)	
	Mettre en place et/ou rendre fonctionnelles des brigades de contrôle et de surveillance	Renforcer les patrouilles mixtes et conjointes	
Assurer la gestion des flux migratoires mixtes	Appuyer les collectivités territoriales à faire face aux défis liés à la migration mixte	Améliorer l'accès aux services sociaux de base	Etat, collectivités territoriales, partenaires
Expulsion massive des Nigériens et des migrants de diverses	Réintégration des expulsés nigériens avec de programmes durables	Améliorer l'accès aux ressources (eaux, hygiène, assainissement)	
		Renforcer la discussion entre la CEMAC, la CEDEAO, l'Algérie et la Libye par rapport aux expulsions croissantes	M/AE/C, MI/D, MJ

nationalités vers le Niger	Spécifiquement pour la problématique de la frontière algérienne - Impliquer les PTFs dans la prise en charge des refoulés nigériens et les autres nationalités	Toutes les régions
-Mettre en normes les postes de police frontaliers	Institutionnaliser la carte biométrique CEDEAO	Mettre en place une base de données biométriques d'identification des personnes physiques
	Digitaliser les postes de police frontaliers	Equiper les postes de police frontaliers en logiciel d'enregistrement automatisé
	Renforcer la Coopération transfrontalière	- Signer des accords de coopération transfrontalière - Former les acteurs sur les textes communautaires liés à la Coopération transfrontalière
	Renforcer le leadership de l'Etat en matière de collecte des données sur la migration	- Poursuivre la mise en place et l'exploitation des outils de collecte des données sur la migration - Finaliser le développement de la base des données informatisée sur la migration
-Adopter une approche Analytique et statistique de la Migration	Développer une synergie d'actions entre les acteurs sur les données liées à la migration	Poursuivre la finalisation de la plateforme d'échange sur les données statistiques
		INS, DST, ANLTP/TIM, Partenaires